



PÔLE GEMAPI

**Gestion des milieux aquatiques,
protection contre les inondations,
prévention des risques littoraux...
Développer la culture du risque !**

**2022 : la compétence se déploie
brillamment**

PÔLE GEMAPI



970 K€ TTC
actions réalisées

Transversalité des missions de ce service imposant un travail pluridisciplinaire avec les autres pôles du SIBA : maritime, pluvial, promotion du Bassin, urbanisme et de ressources numériques.

DES ACTIONS DIMENSIONNÉES EN CONCERTATION :

- avec les communes pour le volet technique

- avec les agglomérations qui assurent le financement via la taxe GEMAPI

Part importante de subventions publiques **de 50% à 80%** (État, Europe, Région, Agence de l'Eau)

La GEMAPI est une compétence exercée sur un territoire hydrographiquement cohérent et s'articule autour de 4 missions (items 1, 2, 5 et 8 de l'article L.211-7 du CE) : l'aménagement de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer ainsi que la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et zones humides.

Le SIBA exerce cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2018.

1. RISQUE DE SUBMERSION MARINE : LE SIBA POURSUIT SA VEILLE

Les actions concernant la gestion du risque de submersion marine sont réalisées dans la poursuite de celles engagées en 2021.



Rappel : Pour répondre aux exigences de la Directive Européenne du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les grands bassins hydrographiques ont identifié sur leurs périmètres des TRI (Territoires à Risques importants d'Inondation).

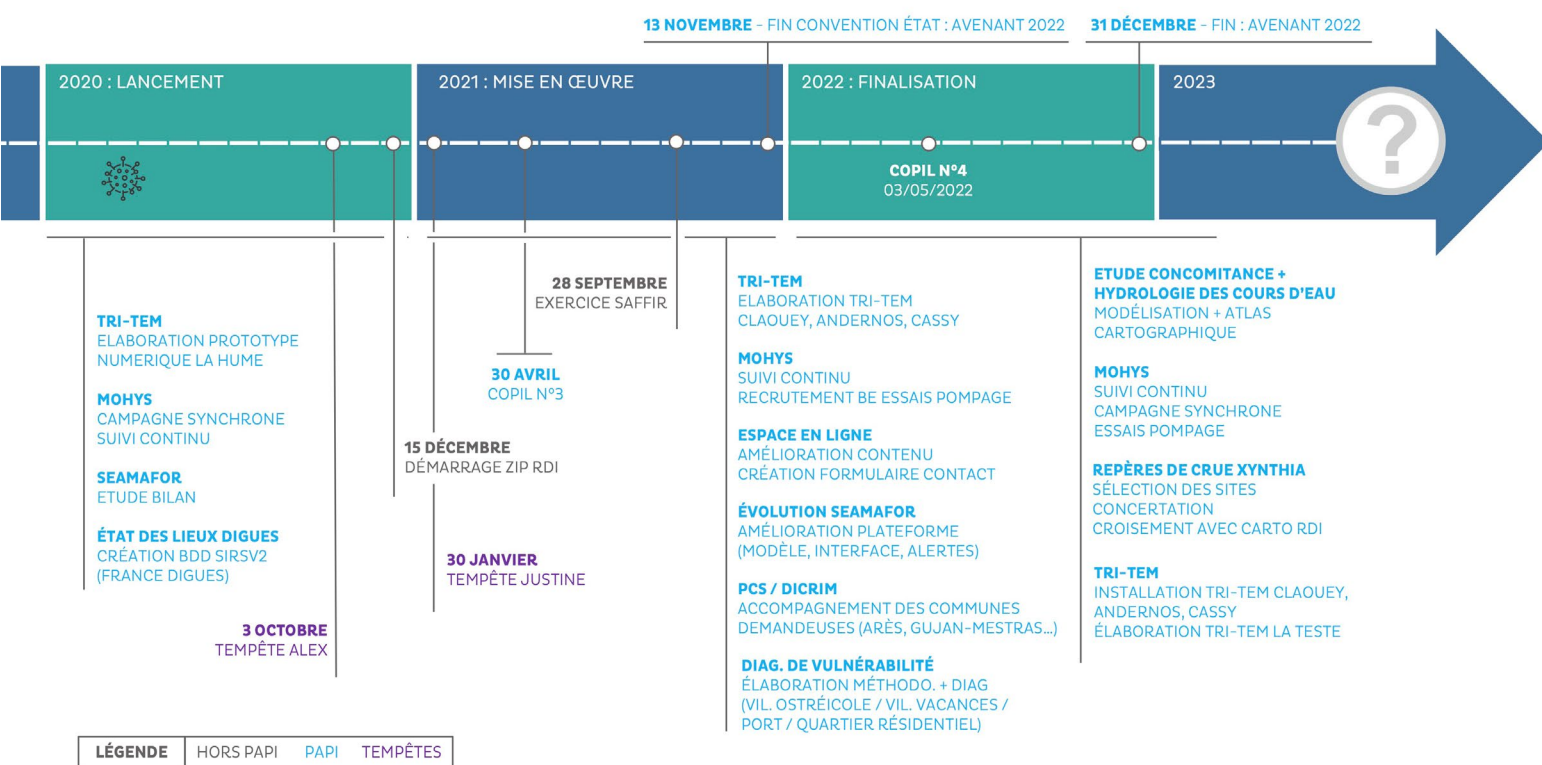
Le Bassin d'Arcachon fait partie de la liste des TRI du bassin Adour-Garonne, liste fixée par l'arrêté du 11 janvier 2013

LA SLGRI ET LE PAPI

Le PAPI du Bassin d'Arcachon, labellisé en 2019 par les services de l'Etat, poursuit et finalise son déploiement sur le territoire (7 axes de travail).

Ce programme prévu initialement sur une durée de 2 ans, a fait l'objet d'un avenant de prolongation permettant sa continuité en 2022 (en compensation des difficultés associées à la crise sanitaire).

Les actions menées en 2022 dans ce cadre sont décrites ci-après :



DÉVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE

(PLATEFORME DE PRÉVISION SEAMAFOR & TRI-TEM)

Prévoir le risque

La plateforme de prévision SEAMAFOR permet de prédire à 3 jours les niveaux d'eau dans le Bassin en tenant compte de la météo et de la houle. Après une évolution importante de la plateforme en 2021, un système automatique d'alertes a été mis en place en 2022.

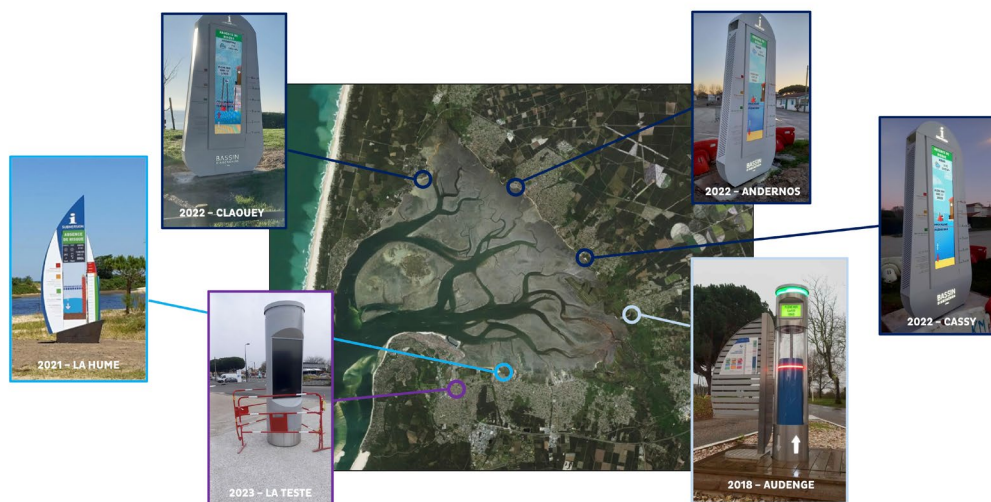
Sensibiliser au risque

Le TRI-tem est un totem d'information permettant de diffuser les informations liées au risque de submersion marine issues de la plateforme Seamafor (hauteurs d'eau de la prochaine pleine mer avec prise en compte des surcotes liées à la météo et à la houle...).

Il a pour objectif de sensibiliser les populations au risque de submersion marine en lien avec d'éventuelles limitations d'accès mises en place par la commune (ex. de la mise en place d'un barriérage).



Trois nouveaux TRI-tems numériques ont été installés en 2022 : à Lège-Cap Ferret (Claouey), à Andernos-les-Bains (Port ostréicole) et à Lanton (Port de Cassy).

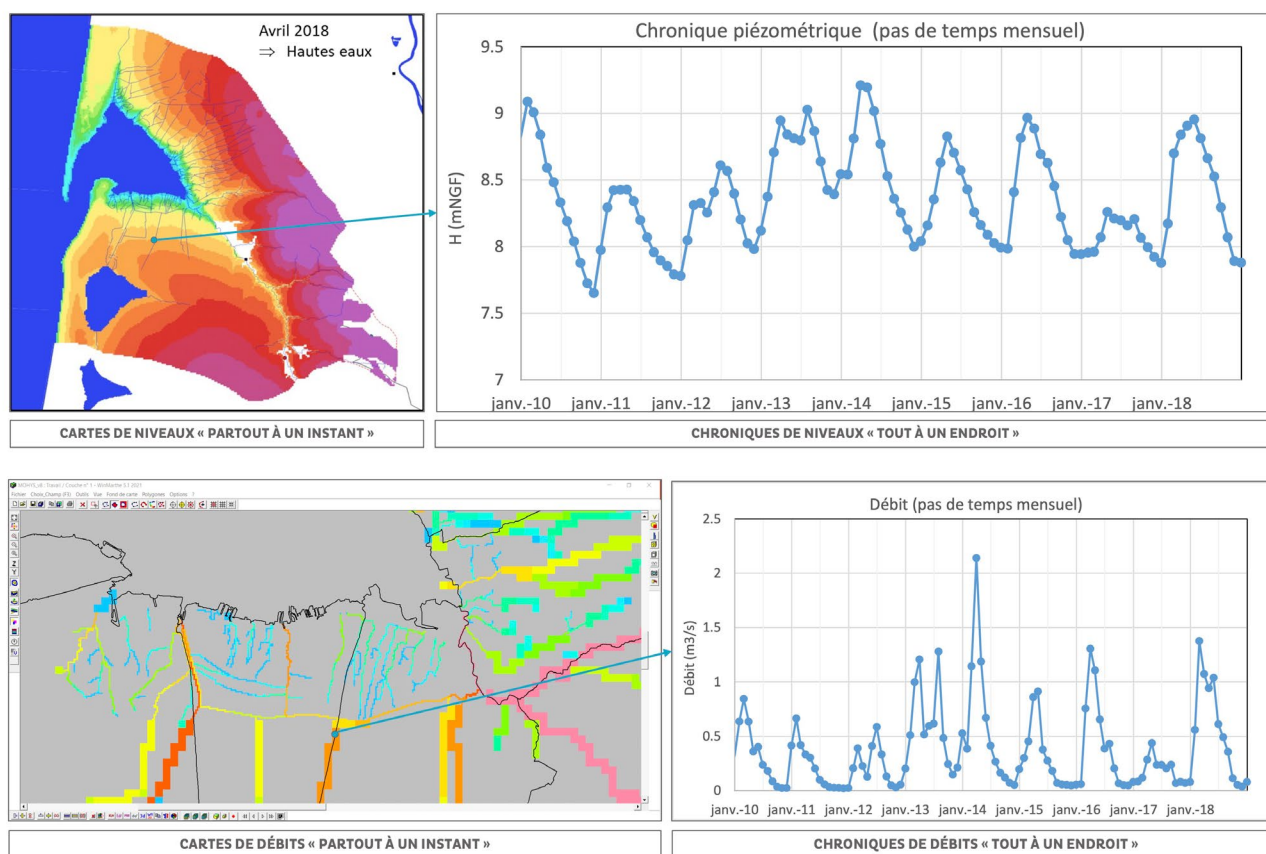


COMPRENDRE LA NAPPE PHRÉATIQUE (PROJET MOHYS)

L'objectif de cette collaboration avec le BRGM est de créer un modèle permettant de reproduire la dynamique de la nappe phréatique du Bassin d'Arcachon. Ce travail permet d'obtenir des cartes de niveau de nappe pour chaque mois entre 2009 et 2021, mais aussi des cartes de débit des cours d'eau.

Ce projet est à l'interface entre la recherche et la gestion opérationnelle des territoires. Les données terrain acquises par le SIBA depuis 2019 et jusqu'en 2022 permettront de caler au mieux le modèle du BRGM (mesures de hauteurs d'eau souterraines, réalisation d'essais de pompage...).

En 2022, le BRGM a finalisé le premier calage du modèle pour produire les cartes attendues.

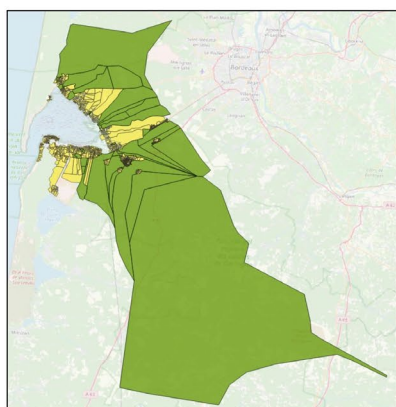


ÉTUDE INTÉGRÉE DES INONDATIONS (CONCOMITANCE ENTRE MAREE, NAPPE ET COURS D'EAU)

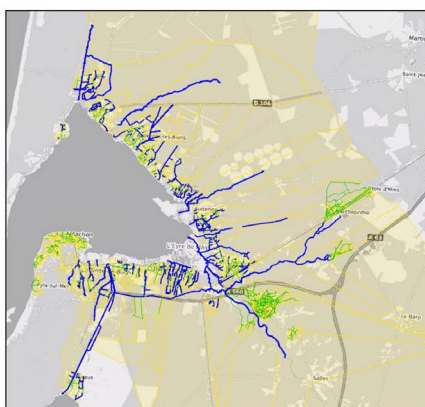
L'objectif de cette étude est d'appréhender le risque inondation dans sa globalité afin d'être au plus proche de la réalité (prise en compte simultanée des submersions, des débordements de cours d'eau et de nappe). Pour cela, un bureau d'étude a été recruté en 2022 afin de :

- Compiler et homogénéiser les modèles hydrauliques d'écoulements des eaux de pluie existantes (SDGEP communaux),
- Les améliorer en y intégrant des cours d'eau non pris en compte auparavant (comme la Leyre !),
- Les faire fonctionner en ajoutant les contraintes d'écoulement liées à la nappe phréatique (modèle MOHYS) et de la marée qui peuvent provoquer des « sur-inondations » (concomitance d'évènements).

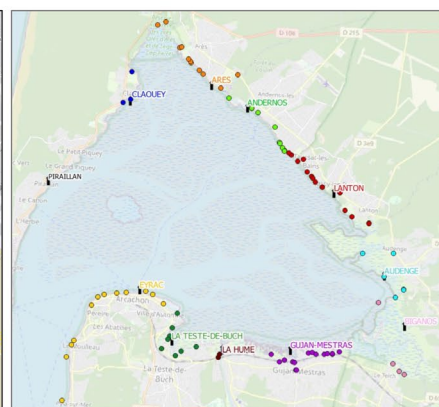
En 2023, un atlas cartographique sera produit pour rendre compte de ce travail en simulant des scénarii « cours d'eau – marée – pluie – nappe » pertinents.



1875 BASSINS VERSANTS
SURF : 300 000 HA



RÉSEAU
HYDROGRAPHIQUE



EXUTOIRES

LA POSE DE REPERES DE CRUE

XYNTHIA 2010

Pour se préparer au mieux face aux inondations, il faut préserver la « mémoire du risque ».

Des repères de crue pourront être disposés dans cet objectif sur nos territoires.

En 2022, une concertation a été menée avec plusieurs communes riveraines afin de choisir des emplacements pertinents pour disposer des repères de crue associés à la tempête Xynthia de février 2010. Ce travail se poursuivra en 2023 afin d'équiper un maximum de communes !



Exemple
au port de Biganos

POUR SUIVRE L'ENTRETIEN DES OUVRAGES DE LUTTE CONTRE LA SUBMERSION MARINE

LE DOUBLE PARAPET D'ANDERNOS-LES-BAINS (QUARTIER DU MAURET)

Ce système d'endiguement est officiellement géré par le SIBA depuis son classement (catégorie C) en 2021 en partenariat avec la commune.

En 2022, des travaux de restauration (société FTP Gironde) ont été réalisés sur la partie située au sud de la dune du Betey.

Cette opération a permis pour un coût de 20 K € de : rénover les sections endommagées en front de mer, rénover certains joints usés et reprendre la maçonnerie abîmée.



LES PRÉS SALÉS OUEST DE LA TESTE DE BUCH

En septembre 2021, une résurgence d'eau de mer fut observée aux abords de la digue à l'intérieur des prés salés ouest de La Teste de Buch. Des travaux ont donc été réalisés par la société SOBEBO pour le compte du SIBA (19 K € TTC) afin d'empêcher l'eau de mer de passer à nouveau dans les prés salés de manière incontrôlée.

2. GESTION DU TRAIT DE CÔTE

Depuis juin 2012, l'Aquitaine est dotée d'une stratégie régionale de gestion de la bande côtière, déclinant la stratégie nationale de gestion de trait de côte du Ministère de l'Écologie, vision partagée entre l'État et les collectivités pour la gestion des risques côtiers.

Dans ce cadre, les communes de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch ont été ciblées pour élaborer une Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC), étant les deux communes du Bassin d'Arcachon soumises à la problématique du recul du trait de côte au niveau de leur façade océanique.

En 2019, le SIBA recrute une chargée de mission, à la demande des élus, mutualisée entre les 2 communes, pour effectuer l'animation et le suivi des programmes d'actions des 2 SLGBC. Ce recrutement au sein du SIBA permet de coordonner les actions des SLGBC avec celles de la SLGRI et du PAPI, mais également de faire bénéficier aux 2 SLGBC l'accès aux outils et aux compétences des pôles maritime et GEMAPI du SIBA.

C'est dans ce sens qu'une convention de partenariat a été signée entre le SIBA et les communes de Lège-Cap Ferret et de La Teste de Buch.

L'année 2020 marque le début des concertations entre les acteurs concernés par la gestion du TDC et la nouvelle gouvernance du SIBA permettant une feuille de route pour les prochaines années.

En janvier 2021, le SIBA intègre pleinement le volet érosion dans la compétence GEMAPI. Ainsi dans le cadre des Stratégies Locales de Gestion de la Bande Côtière de Lège-Cap Ferret et de La Teste de Buch, le SIBA prend la maîtrise d'ouvrage des actions :

- d'observation et de surveillance de l'érosion (levés bathymétriques multifaisceaux et levés topographiques).
- de lutte active souple contre l'érosion (étude de faisabilité, étude réglementaire et opérations de réensablement).

En 2022, le SIBA poursuit les actions dont il est maître d'ouvrage et aide les communes de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch à finaliser la 1ère génération des SLGBC.

OBSERVATION ET SURVEILLANCE DE L'ÉROSION

En 2022, le SIBA poursuit et pérennise les levés topographiques et bathymétriques multifaisceaux sur les secteurs à enjeux des SLGBC de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch, en gardant pour objectif d'améliorer la connaissance sur le TDC et les ouvrages et mettre à disposition l'ensemble des éléments collectés aux acteurs locaux (la DDTM, le CEREMA, les communes, les associations de riverains et les riverains).

Ces levés sont effectués 2 fois par an afin de déterminer l'évolution des secteurs concernés :

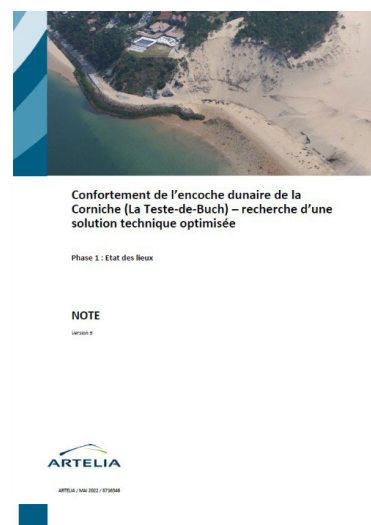
- Les secteurs de la Pointe du Cap Ferret, des 44 Ha et des fosses (Lège-Cap Ferret)
- Le secteur du Mimbeau (Lège-Cap Ferret)
- Les secteurs de la Corniche et de la plage des perrés (La Teste de Buch)

LUTTE ACTIVE SOUPLE CONTRE L'ÉROSION

Dans le cadre de la SLGBC de La Teste de Buch, l'étude d'Artelia « Confortement de l'encoche dunaire de la Corniche (La Teste de Buch) – recherche d'une solution technique optimisée » s'est finalisée en mai 2022.

La solution technique validée par l'ensemble des partenaires de la SLGBC et l'ASA des riverains de Pyla sur mer est la déconstruction du musoir de la Corniche et le réensablement de l'encoche dunaire.

L'ensemble de l'étude est consultable sur la bibliothèque environnementale du SIBA : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/confortement-de-lencoche-dunaire-de-la-corniche-la-teste-de-buch>



En fin d'année 2022, le SIBA a lancé une consultation pour recruter un bureau d'étude en charge de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet et de l'élaboration du dossier d'autorisation environnementale permettant au SIBA de faire l'ensemble des travaux pour limiter l'érosion dans le secteur.



En parallèle le SIBA a également mandaté Artelia pour réaliser l'« Etude de faisabilité pour la réhabilitation des épis de Pyla-sur-Mer (commune de la Teste-de-Buch) ».

L'installation des épis sur ce secteur a permis de retenir une partie du transit sédimentaire pour maintenir le sable et ainsi limiter l'énergie de la houle.

Ainsi, cette étude a pour objectif d'établir un état des lieux des épis présents sur le secteur des perrés (plage Pyla sur Mer) et de proposer des solutions de réhabilitation selon l'état de chacun. Cette étude sera présentée aux partenaires de la SLGBC et aux représentant de l'ASA des riverains de Pyla sur mer.

L'ensemble de l'étude est consultable sur la bibliothèque environnementale du SIBA : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/etude-de-faisabilite-pour-la-rehabilitation-des-epis-de-pyla-sur-mer>

Dans le cadre de la SLGBC de Lège-Cap Ferret, le SIBA a mandaté le bureau d'étude Benoit Waeles Consultant Génie Côtier pour réaliser à la Pointe du Cap Ferret, un diagnostic de risque de brèche et définir un programme pluriannuel de rechargement en sable pour la constitution éventuelle d'un dossier d'autorisation environnementale permettant la réalisation de travaux de réensablement sur 10 ans dans le secteur.

L'ensemble de l'étude est consultable sur la bibliothèque environnementale du SIBA : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/programme-pluriannuel-de-rechargement-en-sable-la-pointe-du-cap>



ANIMATION DES STRATEGIES LOCALES DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE

La SLGBC de Lège-Cap Ferret s'étant finalisée en décembre 2021, durant cette année 2022, le SIBA est venu en soutien de la commune pour faire les demandes de soldes des subventions FNADT (Etat), Région Nouvelle-Aquitaine et FEDER (Europe).

En parallèle, le SIBA a lancé la rédaction du bilan de la SLGBC 2018-2021 afin de pouvoir établir la 2ème génération de la SLGBC pour la période 2023-2026.

La SLGBC de La Teste de Buch ayant pris fin en décembre 2022, le SIBA travaillera sur le bilan de cette 1ère génération de la stratégie et sur la mise en place de la 2ème génération au cours de l'année 2023.

LES ACTIONS TRANSVERSALES AUX CÔTÉS DE PARTENAIRES EXPERTS AU NOM DES RISQUES LITTORAUX

L'OBSERVATOIRE DE LA CÔTE NOUVELLE-AQUITAINE



Qu'est-ce que l'OCNA ?

L'Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA) est un outil scientifique et technique d'expertise d'aide à la décision dans la gestion du littoral, financé par l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, les 3 départements littoraux, le SIBA, le BRGM et l'ONF. Grâce aux moyens humains de l'ONF et du BRGM, outre son action d'expertise et d'assistance aux collectivités et services de l'Etat, l'OCNA a pour mission le suivi et l'analyse des risques érosion et submersion sur la côte sableuse, rocheuse et sur le Bassin d'Arcachon, ainsi que la collecte de données et la communication sur ces mêmes thématiques.

Depuis 2007, le SIBA est engagé au sein de l'OCNA dans le cadre des Contrats de Plan Etat Région (CPER), avec une participation financière de 12 000 €TTC pour l'année 2022.

En 2022, le SIBA a participé aux COTECH, aux COPIL et aux webinaires « Heures scientifiques de l'OCNA » afin de faire remonter les éventuels besoins des territoires.

Par ailleurs, le SIBA poursuit sa participation au « réseau tempête » initié en 2017 et partage des informations terrains lors d'événement tempétueux sur le « Forum Tempêtes » créé par l'OCNA.

LE GIP LITTORAL AQUITAIN



Qu'est-ce que le GIP Littoral Aquitain ?

Structure créée en 2006, le GIP regroupe l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine, les Conseils Généraux de Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques, les communautés d'agglomération et les communautés de communes du littoral aquitain aux côtés d'experts (Observatoire de la Côte Aquitaine, Ifremer, Réseau de Recherche du Littoral Aquitain...), d'associations... La première mission du GIP Littoral Aquitain a été de concevoir en 2009 une stratégie partagée pour le développement durable, équilibré et solidaire, du littoral aquitain : le Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain.

Bien que non adhérent, mais du fait de ses connaissances du milieu, de son implication dans l'observation des changements, le SIBA coopère aux travaux de collecte de données et de réflexions avec le GIP, notamment sur les thématiques de l'érosion et de la submersion marine, (participation du SIBA aux réunions de comités techniques en lien avec ces thématiques).

En 2022, le SIBA a participé à plusieurs rencontres organisées par le GIP : Groupe technique risques littoraux , Rencontres du Littoral et Comité régional de suivi des stratégies de gestion de l'érosion.

L'implication du SIBA dans les SLGBC des communes de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch permet de renforcer le lien et les échanges de connaissance avec l'OCNA et le GIP, qui sont également des partenaires essentiels de ces deux stratégies.



3. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES : RéZHilience LE PROGRAMME « MADE IN SIBA »

Les actions concernant la gestion des milieux aquatiques se décomposent en deux volets :

- la gestion **des cours d'eau côtiers**, conciliant la prévention des inondations et la préservation des habitats naturels associés à ces milieux,
- la gestion **des milieux aquatiques** et plus particulièrement les actions initiées dans le cadre de l'appel à projet de l'entente pour l'eau, visant à restaurer des zones humides en tête de bassins versants.

Ces deux volets sont regroupés dans le programme intitulé RéZHilience, porté depuis 2021 par le SIBA avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de la Gironde et la région Nouvelle Aquitaine.

COURS D'EAU CÔTIERS

CONCILIER PRÉVENTION DES INONDATIONS ET PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS

LE CANAL DES LANDES (GUJAN-MESTRAS, LA TESTE DE BUCH)

Après une phase de grands travaux initiés sur les ouvrages aval les plus vétustes du Canal des Landes, le SIBA a lancé de nouvelles études de maîtrise d'œuvre en 2022, afin d'engager la poursuite des travaux sur les 10 ouvrages encore présents.

Un ensemble de seuils métalliques, datant de l'occupation allemande, sont effectivement à traiter dans le cadre des obligations réglementaires pour la restauration de la continuité piscicole et sédimentaire du Canal, ainsi que pour la réduction du risque inondation de la zone urbaine. L'écluse de La Teste, assurant le maintien des niveaux du Lac de Cazaux est également incluse dans cette étude.



Figure 1 : Photographie d'un seuil métallique en ruine, présent sur le Canal des Landes

Pour définir ce programme, un groupement de bureaux d'étude, a été sélectionné en juillet 2022. Les études préalables à la définition des travaux et à la réalisation des dossiers réglementaires, sont en cours de réalisation avec une fin prévue en décembre 2023. Elles permettront de déterminer la planification et les modalités de financement des futurs aménagements.

En 2022, l'état des lieux des ouvrages a ainsi démarré avec une phase d'acquisition de données nécessaires pour la définition des travaux.



Figure 2 : Réalisation de mesures de niveaux sur la nappe d'accompagnement du Canal

COÛT : 87 300 € TTC, dont 80 % est financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Gironde, dans le cadre des aides pour la préservation des milieux aquatiques.

MAÎTRE D'OEUVRE : Bureau d'étude SOCAMA, associé à un groupement de bureaux d'études spécialisés sur différentes thématiques : BIOTOPE pour le volet réglementaire, GINGER pour l'ingénierie hydrogéologique et BEFES pour le dimensionnement des infrastructures.

LE BETEY (ANDERNOS-LES-BAINS)

Le SIBA et la commune d'Andernos-les-Bains ont engagé, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Gironde, un Plan Pluriannuel de Gestion sur le cours d'eau Le Bétey.

La réalisation de l'état des lieux et du diagnostic du cours d'eau, initiée en 2021, a permis de partager les enjeux et objectifs de restauration à engager à l'échelle du bassin versant.

Le plan de gestion est en cours de finalisation et d'arbitrage avec l'ensemble des partenaires associés à la démarche. A l'issue de sa validation en début d'année 2023, ce document permettra de déposer le dossier réglementaire préalable à l'engagement des actions de restauration.

COÛT : 42 960€ TTC, dont 80 % est financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Gironde, dans le cadre des aides pour la préservation des milieux aquatiques.

ENTREPRISE : Bureau d'étude PCM Ingénierie (SEGI)



Figure 3 : Le Bétey, réalisation de l'état des lieux du cours d'eau et des zones humides associées. Vue d'un sondage pédologique réalisé pour l'inventaire des zones



SURVEILLANCE & ENTRETIEN DES COURS D'EAUX COTIERS

Dans le cadre de la prévention des inondations et du maintien du bon état écologique des milieux aquatiques, le SIBA réalise des prospections sur les cours d'eau afin d'identifier les défauts d'entretien susceptibles de présenter un risque d'inondation.

Cette surveillance est l'occasion de sensibiliser les gestionnaires des espaces verts et propriétaires, sur les bonnes pratiques en matière d'entretien des cours d'eau et de la ripisylve associée, dans le but d'améliorer leur état naturel.

En quelques chiffres :

Le linéaire de cours d'eau surveillé en 2022 a été de 10 km (pour 150 km de linéaire en secteur principal)

Seul un secteur a nécessité des travaux d'entretien courant sur domaine public :

100 mètres sur la craste de Nezer, au sein de la zone artisanale. L'action principale a porté sur la gestion d'embâcles situés au droit d'ouvrages hydrauliques. Le traitement ponctuel d'atterrissements a également été effectué sur des secteurs où les pratiques d'entretien de la ripisylve favorisaient leur formation.

COÛT : 5 000 € TTC

ENTREPRISE : EGAN AQUITAINE

PÉRIODE : automne 2022



Figure 4 : Gestion ponctuelle d'atterrissements par scarification de la végétation, sur Nézer

Sur le domaine privé, des courriers de sensibilisation ont été adressés aux administrés concernés par les défauts d'entretien observés sur le terrain.

RESTAURATION DES ZONES HUMIDES EN TÊTE DE BASSINS VERSANTS : 2022 - VALIDATION DES ACTIONS SUR LES TÊTES DE BASSINS VERSANTS

Après une première année 2021 dédiée au lancement de l'appel à projet, 2022 a permis de mobiliser les partenaires du SIBA, afin de préparer les actions de restauration des milieux aquatiques sur les têtes de bassins versants, en lien avec les enjeux du territoire.

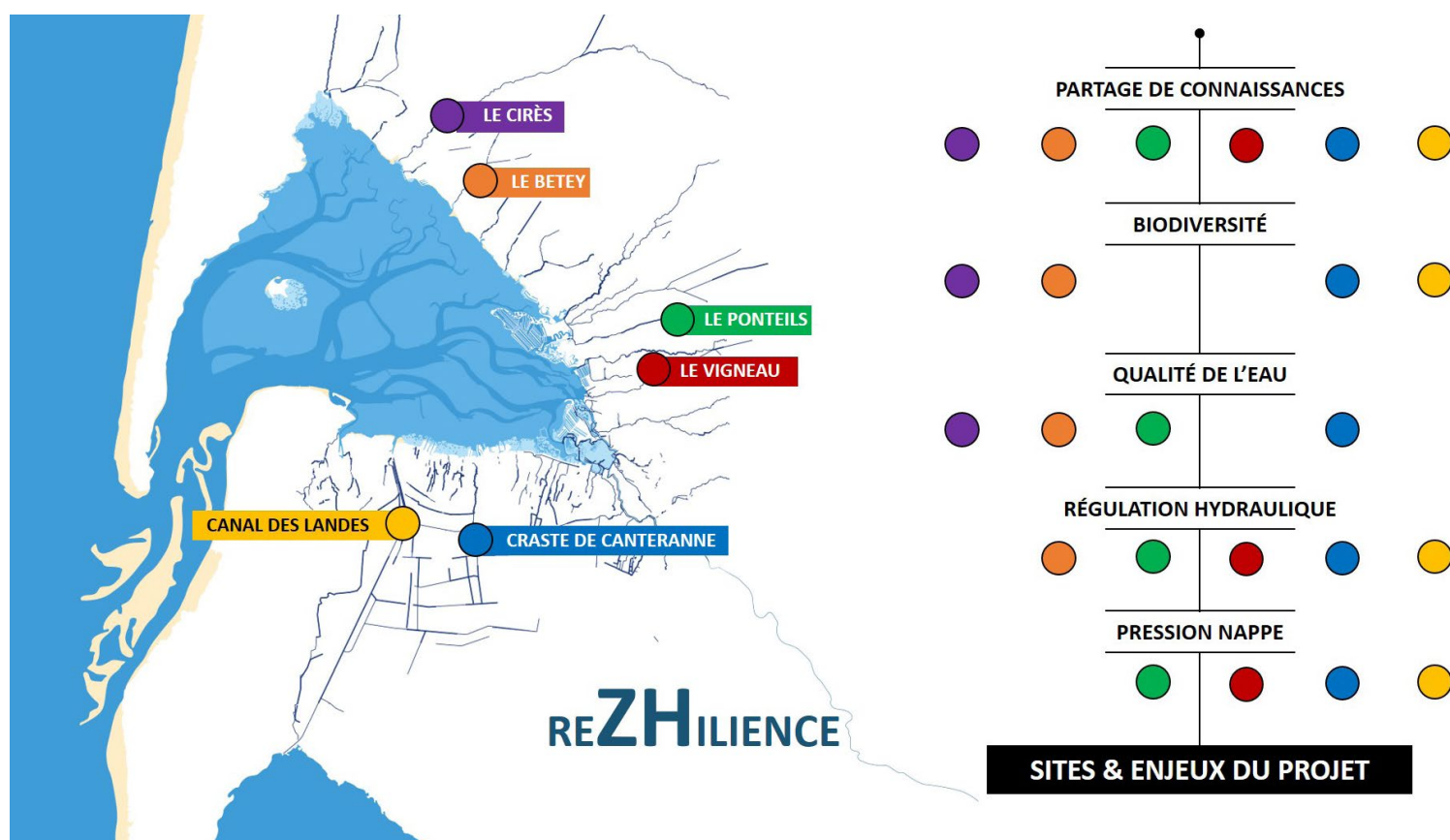


Figure 5 : Synthèse du programme RéZHilience

Figure 6 : Réunion de concertation sous la forme d'un comité de pilotage, avec les usagers et partenaires.

- réduire le risque d'inondation sur les zones urbaines situées en aval, par une gestion raisonnée du réseau hydrographique favorisant le ralentissement des écoulements ;
- améliorer les pratiques d'entretien des fossés et cours d'eau afin de préserver les milieux naturels associés et la nappe d'accompagnement, tout en maintenant les usages ;
- améliorer la qualité des eaux superficielles et restaurer des milieux aquatiques et plus particulièrement les zones humides présentes sur ces têtes de bassins versants.

- la renaturation des cours d'eau et grands fossés forestiers recalibrés, afin d'atténuer le drainage des milieux attenants ;
- la reconnexion des cours d'eau et fossés de drainage, aux zones humides latérales identifiées lors de l'état des lieux ;
- la reconnexion de fossés intermédiaires aux axes d'écoulements principaux, afin de remettre en eau des milieux humides existants tout en participant à la réduction du drainage de la tête de bassin versant ;
- la modification des modes de gestion sur les fossés agricoles.



Deux dossiers réglementaires ont ainsi été déposés au titre de la Loi sur l'Eau en fin d'année 2022, afin d'obtenir les autorisations préalables à la réalisation de ces opérations.

C'est à l'issue de l'instruction de ces dossiers que le SIBA engagera les premiers travaux sur le Cirès et le Vigneau, à l'automne 2023. Ces aménagements seront financés avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine.

A person wearing waders and a light-colored shirt is working in a marshy area, possibly pulling up plants. In the background, an excavator is visible, lifting a large clump of earth and vegetation. The scene is set in a natural, wetland environment with tall grasses and reeds.

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : INFORMER, FORMER ET SOUTENIR DES ACTIONS PARTICIPATIVES

**2022 : BEAUCOUP D'ACTIONS COLLECTIVES
RÉUSSIES**

« Une plante Exotique Envahissante - ou plante invasive - est une plante exotique introduite (allochtone, non indigène) par l'Homme (volontairement ou fortuitement) sur un autre territoire et dont l'implantation et la propagation menacent la biodiversité des écosystèmes naturels ou semi-naturels parmi lesquels elle s'est établie »

(Conservatoire Botanique National Sud Atlantique – Programme DELTA)

Or, lorsqu'une plante exotique envahissante est installée, il est souvent trop tard pour l'éradiquer : il faut souvent se contenter de la gérer pour limiter ses impacts négatifs. D'où l'urgence à prendre conscience des enjeux liés à ces espèces et à agir.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



GESTION DE LA SPARTINE ANGLAISE SUR LE LITTORAL DU BASSIN D'ARCACHON

Plusieurs espèces de spartines sont présentes sur le Bassin d'Arcachon, dont *Spartina maritima*, espèce indigène. Si les spartines peuvent jouer un rôle important dans la protection du littoral contre l'érosion et les risques de submersion, la spartine anglaise (*Spartina anglica*), de par son caractère invasif, tend à coloniser massivement la partie haute des vasières.

En 2022 le SIBA s'est engagé sur deux chantiers de gestion de la spartine anglaise :

- Au Canelot à La Teste de Buch (2 jours de chantier pour 7620 € TTC menés par l'entreprise CDES
- Sur le littoral d'Arès (21 ha) et de Lanton (15 ha) dans le cadre de l'appel à projets Life MarHa (cout total 90 k€ dont 50 k€ financés par l'OFB, réalisation par l'entreprise Spie Batignolles Valérian)



CHANTIERS D'ARRACHAGE DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) traitées par le SIBA sont essentiellement aquatiques, voire amphibies. Elles sont devenues de redoutables plantes envahissantes des milieux naturels humides car elles se multiplient facilement par bouturage à partir d'un fragment de tige ou de feuille pour former un herbier très dense, parfois presque impénétrable, immergé ou émergé. Elles concurrencent les autres plantes, gênent l'écoulement des eaux, participent à l'envasement et à l'eutrophisation du cours d'eau où elles sont implantées.

4 chantiers majeurs ont été menés en 2022 :

- La Teste de Buch : zone commerciale Cap Océan (poursuite de l'action initiée en 2020). Intervention de Surf Insertion ;
- Marcheprime : fossés attenants à la déchetterie (poursuite de l'action initiée en 2020). Intervention des services municipaux et du gestionnaire de la zone libellule ;
- Gujan-Mestras (limite Sanguinet) : craste longeant les parcelles agricoles de la ferme Landes Darmuzey (poursuite de l'action initiée en 2020). Intervention de l'ESAT de Gujan Mestras ArcaBaie et des marins du SIBA ;
- Le Teich : plan d'eau dit « Petioun » en face du port de la commune (poursuite du chantier initié en 2021). Intervention de l'ESAT de Gujan-Mestras ArcaBaie et des agents de la Maison de la Nature.

Ces chantiers font l'objet de suivis annuels et d'opérations d'entretien manuel selon la densité des repousses.

Cette année, le SIBA a bénéficié d'une subvention de la DREAL Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'opération « Coup de Poing » pour traiter une partie des chantiers.



Intervention de Surf Insertion
dans la zone commerciale Cap Océan